

CHARTRE

D'ENGAGEMENT

Le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire du Bassin d'Évreux regroupe des professionnels de santé de proximité du territoire.

Par nos actions collectives, l'exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service nouvelle, pour mieux répondre à vos besoins de santé. Le succès de cette démarche relève aussi de votre responsabilité, par une sollicitation « raisonnable » de nos praticiens.

Notre engagement s'articule autour de trois axes :

1 Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire

Les professionnels de santé s'organisent collectivement pour garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires.

Nous vous accueillons de 8h à 20h du lundi au vendredi (et jusqu'à 21h quand

l'urgence le justifie (médecin d'astreinte), et le samedi matin de 8h à 12h.

Nos secrétariats sont joignables selon les modalités décrites dans chaque lieu de consultation.

2 Vous permettre d'être reçu en cas de nécessité

Les cabinets médicaux sont organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans les 48h, tout au long de la journée dans la limite du temps et des places disponibles. Votre demande pourra être transférée vers le confrère le plus proche.

En dehors des horaires d'ouverture, des médecins volontaires du PSLABE sont joignables au numéro suivant à partir de 18h, les week-end et jours fériés : 116 117.

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

3 Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge

L'organisation du PSLABE nous permet de vous assurer collectivement un accueil par du personnel dédié dans différents cabinets du Bassin d'Évreux.

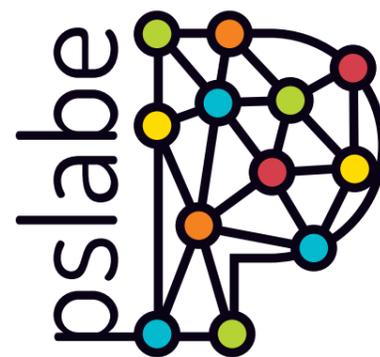
Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure :

- de coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire amenés à assurer votre suivi médical¹ ;

- de vous orienter vers les professionnels de santé et les services internes ou extérieurs au PSLABE dont vous avez besoin ;

- d'organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.

1. Notre Pôle de santé dispose d'un logiciel métier sécurisé permettant de partager certaines de vos données entre les professionnels de santé afin de mieux vous servir, de se coordonner et de faciliter votre parcours de soins. Les informations qui vous sont demandées feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant auprès de votre professionnel de santé conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE
DU BASSIN D'ÉVREUX

CHIRURGIEN ORTHOPÉDIQUE

Abdulrahman SIRESS

DIÉTÉTICIENNE

Estelle COUILLARD

INFIRMIÈR(E)S

Jean-Francois BERVILLE
Claire BOULNOIS
Nathalie DARDE
Cédric DELSARTE
Sophie DUBOIS
Ludivine DUCRETOT
Suzie HAAS
Bénédicte JEAN
Jean-Christophe LE CANU
Eileen LEVITRE
Corinne LEVITRE
Adeline LUFFRANS
Christelle TESSON CHENIN

MASSEURS- KINÉSITHÉRAPEUTES

Maxime AUZOU
Dorothee BROUT
Vincent COUSTHAM
Fantine DEMAY
Laurent HARROUET
Delphine LIMOGES
David MOUGE
Jeremy RIMBEUF

MÉDECINS

Jean-Paul BEN MOUHOB
Marie CEYHAN
Amélie CHARBONNIER
Mickael CORNAIRE
Marc DURAND
Christophe GIRAULT
Julien HASCOET
Marie KORBENDAU
Philippe MAUBOUSSIN
Jean-Louis PETITIER
Tristan PESQUEUX
Anne-Sophie ROUGER
Catherine SILAGY

ORTHOPHONISTE

Isabelle JANOVIEZ

PHARMACIENS

Nicolas BEUTIN
Séverine CEYROLLE
Benjamin DESGREZ
Audrey DIRY
Viviane LE GUILLOUX
Jean-Marie MARTINEZ
Charlène VERNAY

PODOLOGUE

Marie-Agnès SESMA